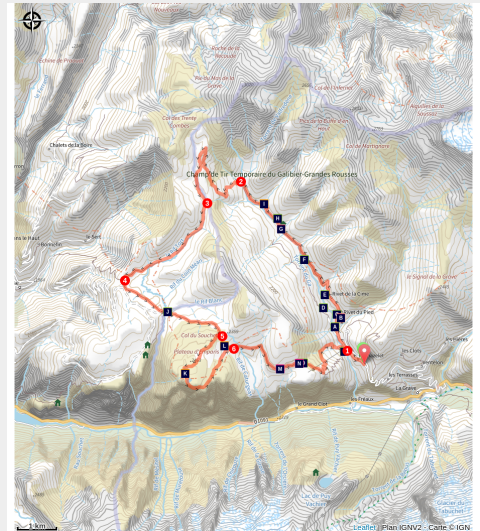


12 - Tour du Plateau d'Emparis

Briançonnais - La Grave



Traversée d'Alpage (M. Buffet)



Boucle très sportive et technique

Une boucle qui permet de découvrir les singularités du plateau d'Emparis avec de longues portions roulantes au milieu de vastes étendues herbeuses cachant des lacs d'altitude. Vue sur la Meije et ses glaciers. La descente sur le Chazelet est technique.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 h

Longueur : 27.3 km

Dénivelé positif : 1057 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Le Chazelet

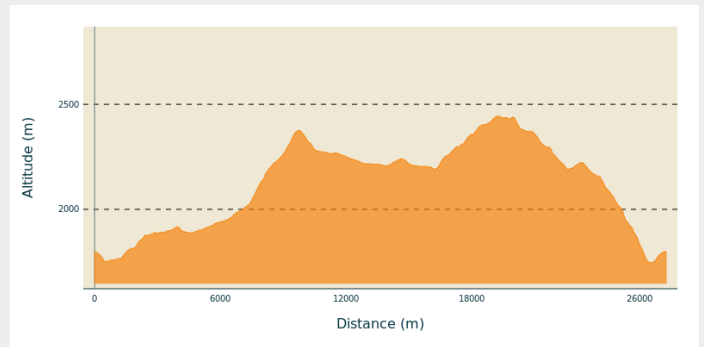
Arrivée : Le Chazelet

Communes : 1. La Grave

2. Besse

3. Mizoën

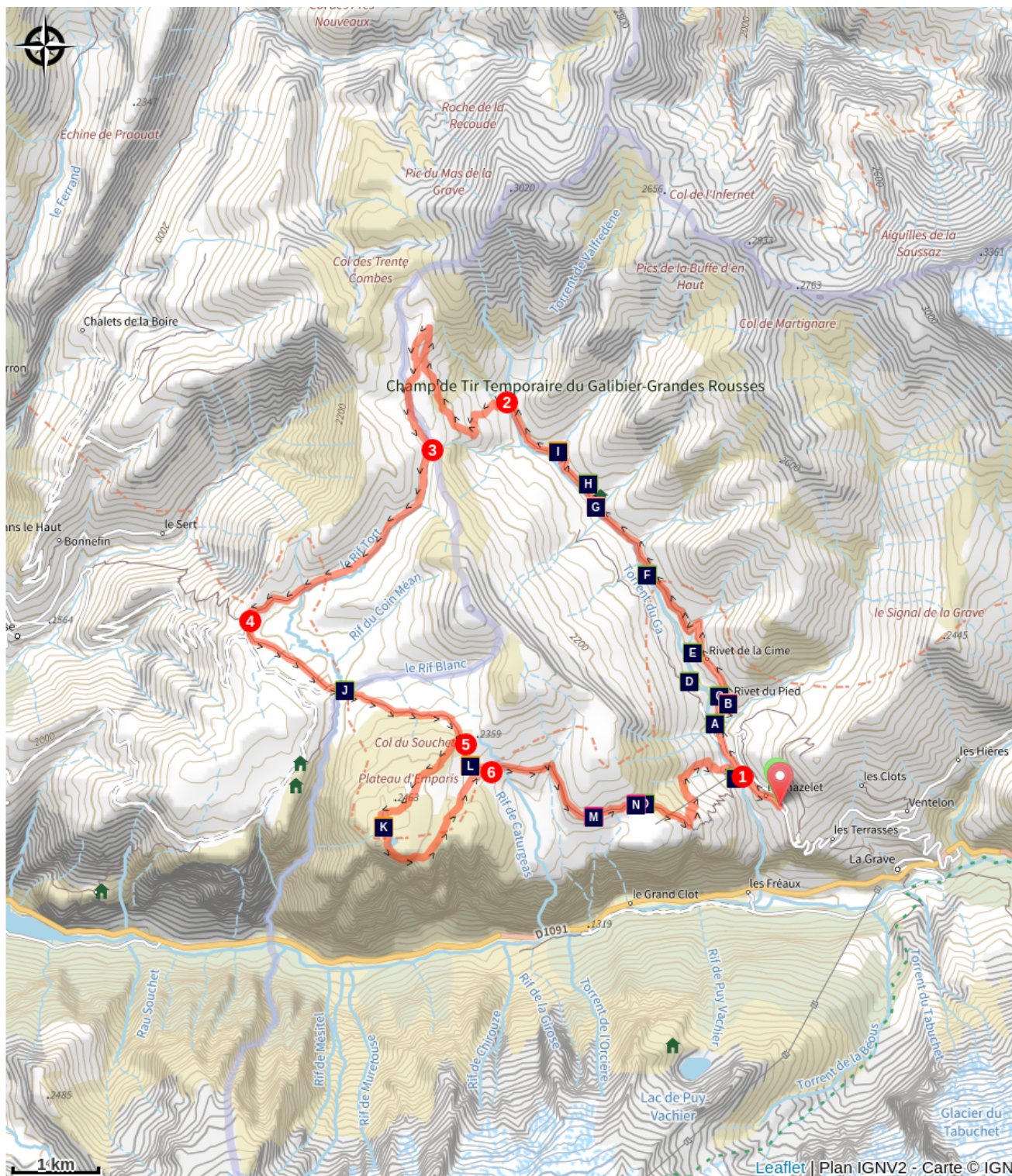
Profil altimétrique



Altitude min 1747 m Altitude max 2445 m

1. Au départ du Chazelet, prendre la direction du vallon de la Buffe, traverser les villages des Rivets et suivre la piste rive gauche jusqu'au fond du vallon
2. A la baraque de la Buffe, prendre à gauche, un sentier raide, qui nécessite, poussage et alternance de roulage pendant presque 1 heure.
3. Une fois arrivé sur le plateau descendre le joli sentier qui s'offre à vous, traverser les prairies, puis rejoindre le col St-Georges.
4. Suivre la piste pendant une centaine de mètres, puis couper à gauche, sur le GR qui descend. Monter en direction du col du Souchet, par le sentier.
5. Au col du Souchet, prendre à droite, un sentier qui monte et fait le tour du lac Noir, et revient vers le lac Lérié
6. Descente rapide par le très joli GR vers le sommet du téléski du plateau d'Emparis.
7. Après avoir croisé le téléski, prendre à gauche une descente plus technique menant au Clot Raffin, puis rejoindre le Village du Chazelet par une dernière courte montée.

Sur votre chemin...



- | | |
|--|---|
|  Campanule thyrsoidé (A) |  Les Rivets (B) |
|  Prairies de fauche d'altitude (C) |  Lézard vivipare (D) |
|  Caille des blés (E) |  Petit apollon (F) |
|  Refuge du Pic du Mas de La Grave (G) |  Pullulation des campagnols (H) |
|  Alpages de la Buffe (I) |  Les zones humides du Rif Tort (J) |
|  Le pâturage (K) |  Les pâturages d'Emparis (L) |

 Glacier de la Girose (M)
 Petit apollon (O)

 Plateau d'Emparis (N)
 Cincle plongeur (P)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Période praticable : Juin à novembre. Prudence : piétons sur les sentiers

Comment venir ?

Accès routier

A 6,6 kms de La Grave, depuis la D33, se garer à l'entrée du village du Chazelet

Parking conseillé

Parking à l'entrée du Chazelet ou sous le télésiège du Signal

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

Source

Briançonnais

Sur votre chemin...



✿ Campanule thyrsoidée (A)

Espèce emblématique de la Grave, cette campanule est reconnaissable entre toutes grâce à ses fleurs jaunes en épis très compact, aussi appelé thyrses. Consommable en gratin, c'est une des rares plantes alpines bisannuelle. Les graines dispersées à l'automne donnent naissance au cours de la première année à de grandes feuilles allongées, poussant en rosette. La floraison ne se produit que la seconde année, au cours de laquelle elle assure sa descendance et meurt.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



🏠 Les Rivets (B)

Les Rivets sont des anciens hameaux d'estive. On peut y observer les maisons traditionnelles du pays de la Meije qui sont construites en pierres, pour la plupart récupérées dans le lit des rivières. Le bois était pratiquement absent de la vallée du Moyen âge jusqu'au début du vingtième siècle. Seulement au Chazelet, l'on trouve des bâtisses en bois, les greniers, qui servaient à conserver les denrées et les objets de valeur à l'écart de l'habitation principale.

Crédit photo : J. Selberg



✿ Prairies de fauche d'altitude (C)

D'une grande richesse biologique, ces prairies naturelles accueillent tout un cortège floristique qui s'épanouit librement. De cette diversité botanique découle une multiplicité d'espèces d'insectes et notamment de papillons, qui y trouvent un milieu favorable à leur développement. Maintenir l'équilibre de ces milieux est essentiel, d'autant plus à cette altitude et à l'échelle d'un tel vallon !

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Lézard vivipare (D)

Habitant des milieux frais et humides (landes et pelouses subalpines et alpines, tourbières, bords de ruisseaux), le lézard vivipare est présent dans le nord du Parc national des Ecrins. Il est nommé ainsi car, dans certaines populations, les femelles gardent les oeufs dans leur ventre jusqu'à éclosion. Totalement protégé en France et classé vulnérable au niveau régional, il est sensible aux aménagements conduisant à la destruction des zones humides.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE

Caille des blés (E)

Bien présente en plaine dans les cultures céréalières, la caille des blés occupe aussi les prairies montagnardes jusqu'à plus de 2000 m d'altitude. Dans ces hautes herbes, elle picore des insectes puis des graines lorsqu'elles sont à maturité. Très discrète, la caille niche au sol dans une petite cuvette, où elle peut réaliser jusqu'à deux pontes de remplacement en cas de destruction. Son chant, qu'on peut entendre nuit et jour, trahit souvent sa présence : "paye tes dettes" chante le mâle pour repousser ses concurrents.



Petit apollon (F)

Très présent dans ce vallon, le Petit apollon est un papillon rare et protégé. Il est doté d'antennes finement rayées de noir et de blanc. Une minuscule ocelle rouge orne le bord de chacune de ses ailes antérieures. D'une envergure de 60 à 80 mm, il est le seigneur et maître des parterres jaunes orangé de saxifrages faux aizoon où il protège ses oeufs et nourrit ses chenilles.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Refuge du Pic du Mas de La Grave (G)

Ce refuge situé en bordure du torrent le Gâ et au pied du pic éponyme est une ancienne « montagne » (maison d'alpage) reconvertie en refuge depuis 2017. Le refuge, exemplaire en matière d'énergie renouvelable, vous accueille pour dormir mais aussi pour des simples repas de midi.

Crédit photo : Refuge du Pic du Mas de La Grave



Pullulation des campagnols (H)

Le campagnol terrestre, aussi appelé rat taupier, est l'une des plus grosses espèces de campagnols. Son cycle de reproduction est tel que l'espèce peut connaître des phases de pullulation. Sans que l'on en comprenne les causes, ce problème cyclique a débuté il y a quelques années au fond du vallon de la Buffe, à 2000 m d'altitude. Si les premiers indices de la présence de campagnols dans une prairie sont sans conteste les "taupinières", leur pullulation se traduit par des terrains totalement bouleversés que l'on peut prendre pour des terres labourées.

Crédit photo : Damien Combrisson



Alpagnes de la Buffe (I)

Les vastes prairies du vallon pastoral de la Buffe accueillent des troupeaux de brebis d'ici et d'ailleurs. Les troupeaux transhumants viennent parfois de loin, comme ceux qui passent l'été ici et l'hiver sur la plaine de la Crau en Provence.

Crédit photo : M. Pomard - Natura 2000



Les zones humides du Rif Tort (J)

Les températures sur le plateau d'Emparis sont caractéristiques d'un climat steppique froid sur un plateau très venté avec une température moyenne annuelle à peine supérieure à 0 degré. L'hiver s'étale sur 8 mois pendant lesquels il gèle tous les jours ou presque. Les contraintes de température particulièrement fortes sur le bassin versant du Rif Tort ont favorisé le maintien d'une flore relictuelle adaptée à ces conditions extrêmes depuis les dernières glaciations. On y trouve des formations végétales dites « arctico-alpines », une flore relique et héritée des avancées glaciaires du Quaternaire, comparable à celle que l'on retrouve sur les côtes du grand Nord. Ces formations, particulièrement rares en Europe, ont un intérêt patrimonial très élevé. On peut y observer de nombreuses espèces protégées : Laîche bicolore, Avoine odorante (relique boréale, seule station en Isère), Potamot filiforme. Le pastoralisme dans le marais est nécessaire car il limite le développement d'herbacées qui pourraient prendre la place des espèces arctico-alpines. Un équilibre délicat est à trouver entre le piétinement susceptible de détruire les espèces végétales liées aux bas-marais et le passage du troupeau qui entretient un rajeunissement du milieu, favorisant ainsi le maintien de l'habitat.

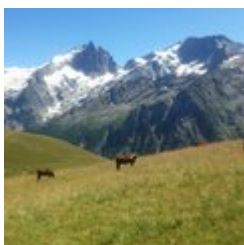
Crédit photo : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicolle



Le pâturage (K)

L'activité humaine, en maintenant une activité pastorale à des altitudes élevées, doit être préservée. Le pâturage extensif permet l'entretien des prairies d'altitude, mais aussi des marais, des tourbières, des abords des lacs ... En revanche, une charge pastorale trop forte pourrait les dégrader, certains sols meubles étant très sensibles au piétinement. Le maintien des pelouses d'altitude est tributaire du pastoralisme qui en limite l'embroussaillage. En cas d'abandon du pâturage, la végétation sèche, évoluerait très rapidement vers des landes à genévriers ou vers des fourrés arbustifs à églantiers et épine vinette puis vers des ligneux, notamment des bouleaux. Avec les Mesures Agro Environnementales, souscrites par les éleveurs, l'Europe s'engage à aider les agriculteurs à maintenir ces milieux ouverts.

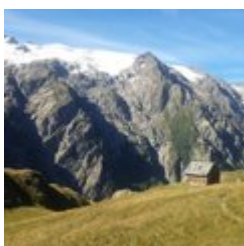
Crédit photo : © Parc national des Écrins - Denis Fiat



Les pâturages d'Emparis (L)

Emparis est un des plus riches pâturages d'altitude des Alpes. Ses pentes ondulantes accueillent des milliers de brebis et de vaches chaque été. Historiquement, il y a eu de nombreux conflits entre les villages de La Grave et de Besse-en-Oisans sur les droits d'y faire pâturer les troupeaux. Un procès commencé en 1366 les a opposés durant des siècles et un maire de Besse aurait mystérieusement disparu en chemin alors qu'il était parti apporter des documents importants à ce propos.

Crédit photo : J. Selberg



Glacier de la Girose (M)

Ce glacier de calotte s'étend entre le col des Ruillans, point d'arrivée des Téléphériques des Glaciers de la Meije et le haut des remontées des Deux Alpes où il rejoint le glacier de Mont de Lans. Ensemble, ils forment la plus grande calotte glaciaire de France. Malgré la fonte importante de ces dernières années, plusieurs langues de glace s'étendent vers la vallée, en haut des couloirs qui font le bonheur des skieurs hors-pistes en hiver.

Crédit photo : J. Selberg



Plateau d'Emparis (N)

Le sentier des mules longe la bordure méridionale de ce plateau d'altitude à forte vocation pastorale et touristique. Il offre un point de vue exceptionnel sur la Meije dont le relief très marqué contraste avec ce paysage doux. Il accueille 7 refuges et cabanes pastorales ainsi qu'une faune remarquable, telle le lièvre variable ou le grand Apollon. L'enjeu du site est le maintien de son caractère pastoral.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Petit apollon (O)

Le petit apollon est un papillon rare et protégé. Il est doté d'antennes finement rayées de noir et de blanc. Une minuscule ocelle rouge orne le bord de chacune de ses ailes antérieures. D'une envergure de 60 à 80 mm, il est le seigneur et maître des parterres jaunes orangé de saxifrages faux aizoon où il protège ses oeufs et nourrit ses chenilles.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Cincle plongeur (P)

Posté sur un gros galet en partie immergé, le cincle se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tourbillonnante, tête la première. Cet étonnant passereau à la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture. Grâce à la fine membrane qui protège ses yeux des flots, il trouve ses proies à vue (vers, petits crustacés, larves d'insectes aquatiques) avant de sortir sa tête de l'eau et de se laisser emporter doucement par le courant. Finalement, il rejoint un nouveau poste de chasse et renouvelle l'opération.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE